Jusqu'au jour de son arrestation, le déficit alla croissant grâce à des détournements de sommes plus ou moins fortes. Au mois de juillet 1873, il était de 40,000 fr.; en août 1874, il s'élevait à 60,000 fr.; en mai 1875, à 100,000 fr.; au 1er février 1876, il s'élevait à 120,000 francs, et, enfin, atteignit, le 11 juillet 1876, 150,000 fr.

Ce fut dans cette matinée du 12 juillet dernier que M. Vandermarcq, inspecteur de la Banque de France, se présentait à la succursale de Saint-Etienne et commençait la vérification des caisses.

L'inspection de la caisse courante ne lui révélait que quelques différences sans importance et ne donnait lieu à aucun incident. Elle était terminée à dix heures et demie, et l'inspecteur quitta la succursale en annonçant au caissier Debavay qu'il commencerait à une heure et demie la vérification de la caisse de réserve.

A midi, Debavay prenait la fuite.

On commença aussitôt la vérification de la caisse de réserve; elle devait contenir ce jour-là dix-huit millions en billet de banque de mille francs.

Ces millions devaient former chacun, selon l'usage, un paquet composé de dix liasses de cent billets de mille francs, subdivisées en dix liasses de dix billets de mille francs.

Seize liasses d'un million furent trouvées intactes, mais dans les deux dernières on constata la disparition de 150 billets, c'est-à-dire de 150 mille francs.

Sur l'ordre du gouverneur de la Banque, une plainte en abus de confiance fut déposée contre le caissier infidèle. D'actives recherches furent aussitôt prescrites, et le lendemain, 12 juillet, Debavay fut arrêté à Paris, au moment où il descendait du chemin de fer. Il était porteur de la somme de 7,938 fr. 80 c. Interrogé, il avoua un déficit de caisse de 150,000 fr.

Il avait pu dissimuler le déficit au moyen d'une série de faux quotidiens; mais tout a une fin; il fallait que la bombe éclatât, comme il le disait dans la lettre suivante adressée à sa femme :

« Pauvre amie,

» Tout a une fin, et la bombe va éclater tout à l'heure. Habille-toi rapidement; fais vite un petit paquet de tes obligations et de tes bijoux et quitte la maison avant une heure. Ce ne sera que vers deux heures que la soustraction sera découverte; emmène les chiens et va-t'en à Lyon. Trouve une chambre; loge-toi comme tu pourras. Plains-moi, ne me maudis pas; tu auras pour attendre la fin du procès et prendre le temps de te retourner.

» De l'énergie et du courage ! Tout n'est peut-être pas perdu. Je pars, mais je ne serai pas longtemps prisonnier. Tu viendras me voir quand je serai à la prison.

» Quitte mon nom et prends le tien.

» Adieu. »

L'accusé vient de comparaître devant la cour d'assises de la Loire.

Le principal témoin était M. Rondel, ex-directeur de la Banque à Saint-Etienne, qui a payé de sa démission la confiance qu'il avait placée en Debavay. « L'accusé, dit M. Rondel, pleurait comme un enfant quand il avait une erreur de caisse. »

Les aveux étant complets, Me Dulac n'a pu que plaider les circonstances atténuantes.

Le jury a rapporté un verdic affirmatif. Debavay a été condamné à huit années de réclusion.

NOUVELLES DU MATIN

Versailles, 3 heures.

On annonce que M. Pouyer-Quertier, président de la commission du budget, doit faire aujourd'hui au Sénat, au nom de la commission, une déclaration par laquelle tout compromis serait repoussé relativement à la question du rétablissement des crédits supprimés par la Chambre des députés.

On a distribué aujourd'hui au Sénat le budget des recettes.

On croit généralement que la discussion de la loi des finances sera très-courte.

Le bruit circule que M. Devienne, premier président de la cour de cassation, s'est démis de ses hautes fonctions.

Les uns attribuent cette résolution à des motifs de santé, d'autres prétendent qu'elle est motivée par la révocatian de M. Bailleul, qu'il considère comme une atteinte portée à l'indépendance de la magistrature.

O assure que M. le duc Pasquier, qui devait présenter aujourd'hui au Sénat un projet de transaction pour le vote du budget, renonce à ce projet dans la certitude où il est de le voir repoussé à une forte majorité.

Constantinople, 19 déc., 10 h. 30 m.

Midhat-Pacha est nommé grand-vizir en remplacement de Mehemet-Ruchdi-Pacha, qui est destitué,

D'après la *Gazette de Francfort*, l'article 100 du projet de procédure criminelle sera ainsi conçu par suite du compromis conclu entre le gouvernement allemand et le parti libéral-national :

« On peut saisir à la poste les lettres et paquets envoyés à un prévenu, et au bureau du télégraphe les dépêches à son adresse ; il est aussi permis de saisir aux mêmes lieux les lettres, paquets et télégrammes que l'on peut considérer comme expédiés par le prévenu ou envoyés à ce dernier, et comme contenant des choses importantes au point de vue de l'instruction du procès. (*Agence Havas*)

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* du 20 décembre :

Réception par le Président de la République de la réponse de l'empereur des Ottomans aux lettres par lesquelles M. de Bourgoing a été confirmé en qualité d'ambassadeur de France à Constantinople.

Décret convoquant les électeurs des cantons de La Châtre (Indre) et de Jargeau (Loiret), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décret relatif à la tenue d'une comptabilité spéciale pour distinguer le matériel courant de la guerre du matériel de réserve.

Décret portant nominations dans la magistrature des colonies.

Décret nommant des receveurs particuliers des finances.

Arrêtés nommant des percepteurs.

Etat des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés.

On nous écrit de Paris ce matin :

« Si l'on en juge par la séance d'hier, dit le *Siècle*, la discussion du budget ne donnera lieu à aucun débat orageux au Sénat. Les sentiments de conciliation paraissent prévaloir dans tous les groupes de la Chambre-Haute. La commission des finances, à qui l'on prêtait les plus belliqueux projets, semble elle-même avoir conscience de la redoutable responsabilité qu'elle assumerait en rendant, par des prétentions excessives, tout accord impossibe entre le Sénat et la Chambre. C'est du moins l'impression qui dominait hier, après la déclaration de M. Pouyer-Quertier, rapporteur général du budget, est venu lire devant le Sénat, au nom de ses collègues de la commission des finances. »

« Cette déclaration, disent les *Débats*, sous le formes mesurées et conciliantes dont elle est enveloppée, nous laisse entrevoir la droite dans une attitude moins agressive qu'on n'avait pu craindre. »

» A cette occasion la *République française* entre dans le vif du sujet, et s'attache à démontrer par des arguments directs, qu'elle n'avait pas encore fait valoir, que les deux Chambres ne sauraient avoir des droits égaux, et qu'il n'appartient au Sénat en aucune façon de voter des crédits supprimés.

La *République* conclut en ces termes :

« Si le Sénat rétablit des crédits, si la Chambre persiste à repousser ces crédits, quel sera le résultat? Ils seront définitivement supprimés, à ce qu'il semble. Est-ce là le résultat que cherchent les meneurs? quelle est au juste leur prétention? Entendent-ils que, pour maintenir la fameuse égalité des droits, les deux Chambres resteront en présence jusqu'à ce que l'opération du Saint-Esprit les ait mise d'accord, et que la France vivra en définitive sans budget voté ! Veut-on déconsidérer la Constitution en lui imputant des absurdités, des impossiblités matérielles dont elle est d'ailleurs parfaitement innocente? M. Pouyer-Quertier et ses amis estiment sans doute que ce sont là des questions théoriques sans intérêt; le pays pourtant ne serait pas fâché de savoir où ils veulent le mener?

» Le *XIXe Siècle* trouve que M. Pouyer-Quertier s'est acquitté de sa tâche avec modération et tact.

» Le Sénat n'a pas répliqué aux observations de M. Picard : « Qui ne dit mot, consent; donc, tout le monde est d'accord, on peu s'en faut, car ce grand début qui menaçait de dégénérer en une véritable crise se trouve, en fait, réduit à une pure question de procédure. »

On lit dans la *Tribune* :

« M. Jules Simon serait dans l'intention, si nous sommes bien informés, de proposer à la signature du président de la République au premier janvier prochain, un décret d'amnistie générale pour tous les délits de presse. »

« Nous nous faisons quelquefois dit le *Soleil* », les uns et les autres, dans tous les partis, de singulières illusions sur l'influence de l'administration dans les élections politiques.

» Avec un ministère de gauche, avec des préfets de gauche, les candidats de la droite viennent de l'emporter pour le Sénat dans trois départements.

» Est-ce qu'il n'y a pas là un enseignement. »

» Dans la séance du 19 décembre, le Conseil municipal de Paris, a refusé un crédit de 112,300 francs demandé par l'administration pour l'achèvement du presbytère de la paroisse Saint-Bernard, et a invité M. le préfet de la Seine à rechercher les moyens d'utiliser les terrains et constructions existantes. (M. Jobbé-Duval, rapporteur.) »

—

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous communique la note suivante :

Parmi les victimes de l'accident du railway d'Aix-les-Bains, arrivé dimanche, on compte MM. Naphen, de Londres, Jacques Macon, un inconnu anglais, six agents de la Compagnie qui sont morts; MM. Sterval, de Londres, Hun, écossais; Torrey, américain ; Binin, de Bruxelles; M. Benefaldi, Madame Benefaldi et leur enfant Milani; Madame Novi, de Milan ; Sogen, de Turin ; Jaunez, Sponville, de Paris ; Clinquin de Lausanne, qui sont blessés.

Deux agents de la Compagnie, ce qui porte le nombre total des victimes à neuf morts et quatorze blessés.

Parmi ces derniers, le plus grièvement atteint, M. Jannez-Sponville, qui a les deux jambes fracturées, est, de l'avis des médecins qui le soignent à l'hôtel Souchet, à Aix, en bonne voie de guérison, et conservera ses deux jambes.

La Compagnie fait les efforts les plus actifs pour rendre la voie à la circulation; on espère qu'elle sera rétablie dans la journée de demain mercredi.

Le chef de gare de Châtillon a été arrêté. Il avait sept ans de service à la Compagnie, dont deux et demi comme chef de gare sur des lignes à voie unique.

19 décembre, 8 heures du soir.

—

Petite Bourse du soir :

3 0/0, 71.10 70.97 71.05.
Emprunt, 105.20 25 16 1/2.
Turc, 11.60 45.
Extérieure 14 3/8.
Egyptienne, 254.37.
Banque 370 368.75.
Italien 71,95.

DEPÊCHES TELÉGRAPHIQUES

Constantinople, 19 décembre, 7 h. 17 s.

Un hatt impérial lu aujourd'hui, dit que la Porte a nommé Midhat-Pacha grand vizir, dans le désir de voir bien administrer les affaires, de donner une solution satisfaisante aux questions pendantes en confirmant aux yeux de tout le monde les droits et les intérêts légitimes de l'empire ottoman, et, enfin, d'améliorer la situation financière.

La conférence préliminaire se réunira encore demain, ce sera probablement sa dernière séance.

L'accord des plénipotentiaires étrangers paraît complet sur les trois points importants.

La première séance de la Conférence plénière avec la présence des délégués ottomans aura lieu jeudi ou samedi, Le sultan a reçu aujourd'hui, en audience privée, M. de Chaudordy et M. de Bourgoing.

Raguse, 19 décembre 6 h. 20 soir.

Les ambassadeurs à Constantinople ont décidé qu'il fallait procéder à la délimitation en Bosnie dans le cas où l'armistice viendrait a être prolongé. Chacune des puissances devra envoyer un commissaire militaire.

Deux vapeurs turc venus à Klek ont débarqué des provisions et ont embarqué 800 malades. De cette façon il reste à Herzégovine 22 bataillons

Fnad Pacha venant de Trébigne est arrivé ici, allant à Constantinople.

Buda-Pesth, 19 décembre.

Chambre des députés. — M. Tisza répondant à une interpellation, dit que la Dalmatie appartient actuellement à l'Autriche et qu'il ne pourrait pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Autriche, relativement à l'attitude des organes du gouvernement Dalmate dans la question d'Orient.

M. Tisza déclare qu'il a pleine confiance dans la politique et l'énergie du comte Andrassy. La Chambre prend acte de ces déclarations.

Athènes, 19 décembre 5 h. 35 c.

MM. Zaimis et Coumoundouros se sont réconciliés.

La Chambre a voté à l'unanimité la loi militaire élevant le chiffre des forces de l'armée de terre à 200,000 hommes.

Berlin, 19 décembre.

Les envoyés bulgares, MM. Zankoff et Blabanoff ont été reçus avant-hier, avant leur départ pour Saint-Pétersbourg, par le prince de Bismarck.

D'après une lettre qu'ils viennent d'adresser à la *Gazette Nationale*, ils sont enchantés de l'accueil qui leur a été fait par le chancelier, et convaincus que l'Allemagne est favorable à leur cause.

Berlin, 19 décembre.

Le Parlement allemand a adopté en troisième lecture le projet de loi judiciaire, dans la forme qui lui a été donnée par le compromis conclu entre le gouvernement et MM. Miquel Lasker et Bennigsen, après avoir rejeté probablement toutes les propositions présentées au dernier moment dans un sens opposé à ce compromis.

Vienne, 19 décembre.

La Chambre des députés après avoir définitivement adopté les traités de commerce avec la France et l'Angleterre, s'est ajournée.

Vienne, 19 décembre.

Chambre des Députés : L'ordre du jour porte la discussion du budget.

M. Herbot fait ressortir la nécessité de donner au gouvernement un appui unanime dans la période critique actuelle. Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

Le budget de la loi des finances de 1877 sont adoptés conformément aux conclusions de la commission.

Madrid, 19 décembre.

Le Congrès discute l'emprunt de Cuba et la loi sur les réélections municipales.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur a donné sa démission.

Rome, 19 décembre.

La Chambre a adopté le budget du ministère de la guerre pour 1877.

Une longue discussion s'est engagée sur l'état de l'armement à la fin de mars prochain.

Le ministre de la guerre a donné quelques renseignements.

Le général Ricotti, ancien ministre de la guerre, a défendu son administration.

L'incident n'a pas eu de suite.

Rome, 19 décembre 10. s.

Le *Diritto* dit que le gouvernement français a proposé aux Etats, formant l'union monétaire latine, de ne pas tenir la conférence qui devait avoir lieu à Paris au mois de janvier prochain, mais de stipuler moyennant un simple échange de déclarations que la somme des pièces de 5 francs en argent à frapper dans le courant de 1877, par chaque état de l'union soit fixée à la moitié du chiffre déjà établi pour chacun, pour l'année courante.

Le *Diritto* ajoute que le gouvernement italien a accepté cette proposition. En conséquence, les chiffres des émissions pour 1877 sont ainsi fixés. France, 27 millions de francs; Italie 18 millions; Belgique 5 millions 400,000, Suisse 3 millions 600,000; Grèce 1 million 600,000 Total 55 millions 600.000.

COMMERCE

Notre correspondant d'Orchies nous écrit à la date du 18 décembre :

La situation des blés est toujours à peu près la même. Les affaires continuent à présenter beaucoup de calme ; c'est d'ailleurs ce qui se produit tous les ans à pareille époque. Les fêtes de Noël, du jour de l'an, les inventaires de fin d'année détournent un peu du marché les acheteurs et les vendeurs. Cet état de calme se prolonge ordinairement jusqu'au 10 ou au 15 janvier.

Il n'y avait pas beaucoup de monde à notre marché aux grains de lundi dernier aussi les transactions ont-elles été presque nulles. Le mouvement de baisse assez rapide qui s'est produit sur les farines de commerce a nécessairement jeté du désarroi sur notre place, les ventes de blé ont été si nombreuses qu'il a été difficile de bien saisir si le moment de baisse avait pris le dessus : il est certain que les tendances étaient dans ce sens. Il nous semble que la baisse sur les farines de commerce est l'œuvre de la spéculation, car enfin un mouvement quelconque devrait d'abord venir du blé matière première et non de la farine.

La girouette tournera un de ces jours et nous verrons alors se manifester une tendance contraire. Les offres des blés ont été de 23 à 26 fr. en baisse de 25 à 50 c. par hectolitre et les autres qualités inférieures de 22 50 à 24 50, mais les acheteurs se sont tenus sur la plus grande réserve. Il faut donc pour le moment voir les blés à l'exception des autres céréales en dépréciation marquée sur les cours précédents. Les seigles, peu offerts, ont été mieux tenus que les blés et les cours se sont raisonnés de 14 50 à 16 50 l'hectolitre. Les fèves n'étaient pas rares et trouvaient peu d'acheteurs, elles avaient cependant une bonne tenue de 18 à 20 fr. l'hectolitre. Les offres d'avoine ont été un peu plus actives, ce qui ne les a pas empêchées d'avoir une vente assez courante; on a payé de 8 à 10 fr. l'hectolitre, suivant qualité et provenance.

Les farines de commerce se sont sensiblement affaiblies, la plus petite circonstance change les dispositions des acheteurs, il n'y a rien de plus fantaisiste que la spéculation ; les premières marques ont obtenu de 38 à 39 francs les 100 kilogrammes; il est vrai que les affaires n'ont pas beaucoup d'entrain à cette époque.

Avis divers

Le Havre, 18 déc. 4 h. s. (cloture.

COTONS. — Marché calme, prix irréguliers. Vente facile sur le livrable. Ventes d'au jour-'hui 1,700 balles Low middling en mer, 79 50 les 50 kil.

CAFÉS. — Marché ferme. On a vendu cette après midi 3,850 sacs dont 300 sacs Cap, 102; 135 sacs Puerto-Cabello non gragés, 107; 120 sacs Moracaïbo, 101 ; 1,298 Haïti Jacmel dispon. à 75 et d° à livrer à 93; 250 sacs Malabar, 111; 100 sacs Santos non lavés, 106; 250 sacs Santos non lavés, 77 50 les 50 kil. entrepôt.

LAINES. — Marché ferme.

On a traité une vingtaine de balles Buenos-Ayres aux prix de 195 à 210 les 100 kilos.

Bois de teinture. — Marché actif, prix en hausse. On a traité environ 2400 tonnes aux prix de 15,75 pour Campêche. Haïti à livrer, 14,50 pour Aquin Port-au-Prince à livrer, 13,50 à 13,75 pour bois jaune centre-Amérique; 15,60 pour campêche Haïti à livrer ; 13,50 pour Corinto jaune.

Marseille, 19 décembre.

Blés. — Prix en baisse de 50 c.

Affaires nulles tant sur le disponible que sur le livrable.

Importations 72,000 hectol.

Graines oléagineuses. — Fermes.

On a vendu 5,700 quintaux. Sésames-Bombay blancs, à 46,50, d° d° rouges, à 47,56; d° Coromandée, à 46; d° Calcutta, à 45,75; d° Tarsons à 51,75 les 100 kilos.

Laines. — Marché ferme, 300 balles crimée première toute ont été vendues au prix de 120 fr. les 100 kilos.

Cafés.— Fermes.

On a traité 1,230 sacs environ aux prix de ; Saint-Dommingue, 95 à 100; Rio-Janeiro, 99 à 100; Santos 104 le 50 kilos entrepôt.

Anvers, 19 décembre.

Laines. — On a fait 91 balles écouailles de France et 21 b. laine du Cap snow white.

FROMENTS.—Tendance faible. On a traité froment indigène 30 »»; — Amérique hiver 28 »»; d° été 28 ; Sandomerka 29 »»; Californie, 29 75; Polish-Odessa, 27 50 à 28 »» les 100 kilos.

PÉTROLE. — Tendance à la baisse.

On cote : disponible, 70 — ; courant du mois, 70 »» ; janvier, 62 ; février, 66 »[» ; mars 60 »» ; avril 60 »» les 100 kil.

SUCRES BRUTS INDIGÈNES. — Tendance ferme, prix en hausse.

On cote disponible, 74 »» ; liv. janvier, 72 25 les 100 kilos, entrepôt.

CAFÉS. — Ferme, prix en hausse, marchandise rare.

On a vendu 500 sacs, café Haïti, à 51 cent. le 1[2 kilo.

Liverpool, 19 décembre.

FROMENT. — Bonne demande, marché fermo; affaires faites aux pleins prix précédents.

FARINES FRANÇAISES. — 37 à 46 50 les 100 kil., suivant qualité.

Liverpool, 19 décembre.

COTONS (clôture du marché). — Ventes d'aujourd'hui 8,000 balles, dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation, et 00,000 pour la consommation.

Marché calme, prix sans changement.

Importations, 22,000 balles.

Bourse de Lille du 19 décembre.

SUCRE INDIGÈNE		
Sucre indigène (88 degrés)	— —	— —
— N° 7/9	— —	— —
Pain 6 kil. n° 1	170 —	— —
— n° 2	— —	— —
COTE OFFICIELLE DU 3/6.		
Betterave disponible	68 50	— —
3/6 fin disponible	68 50	— —
Mélasse	— —	— —
— courant	— —	— —
4 derniers mois	— —	— —
4 premiers	— —	— —
1 d'été	— —	— —
2 prochain	— —	— —

LILLE. Marché aux huiles du 18 Décembre

	HUILE l'hectolitre Cte du jour	HUILE l'hectolitre Cte précéd.	GRAINES l'hectolitre
Colza	— —	— — — ..	25 — 27 50
» épurée	— — — —	— — — —	— — — —
Œillet. b. goût	— — — —	— — — —	38 — 43 —
» rousse	— — — —	— — — —	31 — 33 —
Cameline	.. .. — —	.. .. .. —	— — — —
Chanvre	.. — — ..	.. — — —	16 — — —
Lin du pays	— — — —	— —	24 — 25 50
Lin étranger	— .. .. —	61	22 — 23 50

Marché de Bergues du 18 décembre.

Blé froment	23 25	Œillette	— —
Blé roux	22 48	Cameline	— —
Blé 1re qualité	24 61	Graine de lin	24 50
Blé 3e qualité	22 18	Colza d'été	— —
Seigle	— —	Pommes de terre	9 72
Orge	13 51	Fromage vieux	111 50
Avoine	11 28	Beurre en bloc	4 10
Fèves	19 88	Id. 2e qual.	3 70
Haricots	31 18	Id. 3e qual.	3 30
Pois jaunes	— —	Beurre, en pièce	3 70
Pois bleus	20 20	Œufs, le cent	12 73
Vesces	— —	Lin, le 1/2 kilo	2 05

Cours commerciaux du Marché de Paris.

19 *décembre*.— 6 *heures, soir*.

HUILE DE COLZA, 100 kil Escompte 1 °/.		FARINES 8 marq., 100 k. Escompte 1/2 °/.	
Disponible	94 75 — —	Disponible	62 50 — —
Courant	94 50 — —	Courant	62 25 — —
Janvier	95 25 — —	Janvier	62 75 — —
4 premiers	96 — — —	Janv.-Fév.	63 25 — —
4 été	96 25 — —	Mars-Avril	64 25 — —
4 derniers	94 — — —	4 de mars	65 50 — —
Stock, ... quint.		FARINES SUP., 159 kil. Escompte 1/2 °/.	
HUILE DE LIN, 100 kil. Escompte 2 °/.		Disponible	59 25 — —
Disponible	72 50 — —	Courant	59 50 — —
Courant	72 50 — —	Janvier	59 75 — —
Janvier	72 75 — —	Janv.-Fév.	60 — — —
4 premiers	73 25 — —	Mars-Avril	61 75 — —
4 été	74 50 — —	4 de mars	62 25 — —
4 derniers	75 — — —	MARQUE DERBLAY 159 kil	64 — — —
SPIRITUEUX, 90° l'hect. Escompte 1 °/.		FARINES DE CONSOMMAT. 159 kil	59 — 64 —
Disponible	67 50 — —	BLÉS 77/75, 100 kil.	
Courant	67 25 — —	Disponible	— — — —
Janvier	67 50 — —	Courant	28 75 29 —
4 premiers	68 — — —	Janvier	28 75 29 —
4 été	69 50 — —	Janv.-Fév.	29 25 — —
Stock, 14,200 pipes.		Mars-Avril	30 — — —
Circulation, 400 pipes.		4 de mars	30 50 — —
SUCRES, 88°, les 100 kil.		SEIGLES, 72/70, 100 kil.	
10/13 cour.	76 — — —	Disponible	— — — —
7/8 courant	82 — 81 50	Courant	20 25 20 50
SUCRE BLANC, N° 3, 100 k. Escomp. 1/4 °/.		Janvier	20 — — —
Disponible	87 25 — —	Janv.-Fév.	20 25 — —
Courant	87 25 — —	Mars-Avril	20 75 — —
Janvier	88 — — —	4 de mars	21 25 21 50
4 premiers	88 50 — —	AVOINES, 47/45, 100 kil.	
4 de mars	— — — —	Disponible	— — — —
Stock, ... sacs.		Courant	21 75 22 —
SUCRES RAFFINÉS, 100 k.		Janvier	21 75 22 —
Disponible	162 à 164	Janv.-Fév.	22 25 — —
SUIFS	97 50 — —	Mars-Avril	22 75 — —
		4 de mars	23 — — —

Marché de Douai du 16 decembre.

GRAINS (l'hectolitre).	Prix extrêmes.	GRAINES (l'hectolitre).	Prix extrêmes
Blé	18 — à 25 —	Colza	27 50 à — —
Méteil	— — à — —	Chanvre	— — à — —
Seigle	15 50 à — —	Œillettes	35 25 à — —
Orge	14 — à 11 —	Cameline	22 — à — —
Avoine	9 75 à 7 50	Lin	24 50 à — —

Bestiaux.— La Villette, 18 décembre.

	Amenés.	Poids	Prix par kil. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs	2517	348	1 76	1 55	1 26	1 20 1 80
Vaches	1233	245	1 56	1 30	1 04	1 .. 1 60
Taureaux	119	295	1 32	1 10	.94	.90 1 35
Veaux	570	76	2 ..	1 80	1 60	1 45 2 15
Moutons	22515	20	1 80	1 68	1 50	1 40 1 84
Porcs gra.	1768	98	1 58	1 48	1 44	1 30 1 64
— maig.	....	..	..	..	..	.. ..

Théâtre de Roubaix, rue du Fontenoy, direction de M. Hody. — Jeudi 21 décembre.

Représentation extraordinaire donnée avec le concours de :

Mlle Elise Beaujard, 1re ingénuité.
M. Passen, grand 1re rôle marqué.
M. Guillier, 3e rôle.

Le Duc Job, comédie en 4 actes, du Théâtre Français, par M. Léon Laya.

Mlle Beaujard, remplira le rôle de Emma.
M. Hody celui du duc Job.
M. Passon celui du marquis de Rieux.
M. Guillier celui de Valette.

Croque-Poulé, comédie-vaudeville, en un acte, par M. Rosier.

Ordre du spectacle : 1. Croque-Poule. 2. Le duc Job à 8 heures.

Bureaux à 6 h. 3/4. Rideau à 7 h. 1/4.

Grand Théâtre de Lille. — Mercredi 20 décembre. Avec le concours de Mlle Agar, de la Comédie française, et de M. Gibeau.

IPHIGÉNIE, tragédie en 5 actes.

LES PRÉCIEUSES RIDICULES, comédie en un acte.

Jeudi 21 décembre. LE GENDRE DE M. POIRIER, comédie en 4 actes.

LE CHEVAL DE BRONZE, opéra-comique en 3 actes.

On commencera à 5 heures 3/4.

Pour avoir les listes de tous les tirages d'*actions, d'obligations, valeurs à lots*, françaises et étrangères, et être bien renseigné sur toutes les valeurs, s'abonner au **Moniteur financier**, 16, rue Grange-Batelière, Paris.

Abonnements : *Départements* : 3 francs par an.

Ce journal paraît tous les dimanches.

Chaque abonné reçoit à titre de prime le *Moniteur financier de Bruxelles*, contenant les listes de tirage de toutes les valeurs étrangères. 12628—611

SUCCÈS

Et prolongation à Roubaix du séjour de MM. Dacremont, opticiens-oculistes.

—

MM. Dacremont arrivés à Roubaix depuis le 7 novembre, ne devaient séjourner en cette ville, que 15 jours seulement, mais comme ces messieurs n'ont pu jusqu'ici répondre et donner satisfaction à la foule considérable de clients qui vient les consulter, ils informent le public qu'ils prolongeront de nouveau leur séjour à Roubaix, jusque dimanche soir 31 décembre délai irrévocable.

NOTA. — Pour donner satisfaction aux employés et ouvriers qui ne peuvent venir dans la semaine, MM. Dacremont recevront comme d'habitude les dimanches 17, 24 et 31 jusque 5 heures du soir.

Prix des Lunettes, Jumelles et Longues-Vues

Une excellente paire de lunettes ou un pince-nez, verres perfectionnés, choisis instantanément à la vue à l'aide du nouvel indicateur de la vue, à 4 fr. 50 et 5 fr. 50; idem en argent, 9 fr. 50 et 10 fr. 50; idem en or, à 42 fr. 45 et et 50 fr.

Une jolie et puissante jumelle de poche, peau noire ou dorée, achromatique, système indispensable pour le théâtre, la chasse, les voyages et les courses, portant à 800 mètres, avec écrin riche à 12 et à 14 fr. 50. Une autre jumelle portant à 1,200 mètres, 16 fr. 50. D'autres jumelles, spéciales pour la campagne et la marine, extra-fortes, avec étui à courroie, à 24 fr. 50, 32 fr. 50 et 42 fr.

Une longue-vue extra-forte, pour la campagne et la marine, système breveté, et autres portant à 3,500 mètres, 10 fr. 50 et 14 fr. 50. Une 2e extra-forte (appelée longue vue d'officier, de touriste et de garde-champêtre), portant à 4 kilomètres, 16 fr. 50. Une 3e encore plus forte, portant à 6 kilomètres, 22 fr. 50. Une 4e, portant à 8 kilomètres, 32 fr. 50, etc.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 120,000,000

Agence de Roubaix et Tourcoing

15, rue de la Fosse-aux-Chênes.

—

Intérêts bonifiés aux déposants

A vue en Comptes de Chèques	1 0/0
Bons à échéance de 3 à 5 mois	1 0/0
» 6 à 11 »	2 0/0
» 1 an à 23 »	3 0/0
» 2 ans à 5 ans	5 0/0

AVIS IMPORTANT

Les ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES des cantons de Roubaix et de Lannoy, publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites **gratuitement**

A la demande des intéressés, dans deux autres journaux politiques et quotidiens de l'arrondissement :

LA GAZETTE DE TOURCOING et la VRAIE FRANCE de Lille.

—

Les annonces de ventes, les annonces commerciales, les demandes et offres d'emplois, etc., etc., publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites **à prix réduits** dans la *Gazette de Tourcoing* ou dans la *Vraie France*, de Lille.

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour l'insertion de ÀVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

A vendre, Immobilière de M. **Henri BRIET**, ancien principal clerc de notaire, Roubaix, rue Colbert, près du Boulevard de Paris.

—

A VENDRE

avec facilité de paiement

En totalité ou par lots

ROUBAIX

I. **UN TERRAIN**

de 9,000 mètres carrés

environ

Propre à faire une campagne, à 1 kilom. 1/2 de la place, vers le Ravedy.

—

II. — **7 Maisons** à étage, à 3 minutes de l'église Ste-Elisabeth.

III. — **1,700 mètres carrés de Terrain à bâtir**, rue de la Perche.

IV. — Rues Colbert et Vauban (entre la rue de Lille et le Boulevard de Paris), **Divers terrains** propres à bâtir des maisons de campagne, de maîtres, de rentiers et d'employés. Belle situation. Quartier sain et aéré, à 1 kilomètre du centre. Les tramways passeront prochainement à proximité

—

V.— Divers **Terrains, Maisons** et **Cabarets.**

—

Rédaction d'actes sous seings privés, déclarations de succession, etc., etc.

—

Capitaux à placer hypothécairement.

—

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M. BRIET. 11498

A LOUER de suite, **MAISON** à usage de commissionnaires en tissus ou matières premières. Loyer 2,800 francs. — S'adresser rue du Chemin de Fer, 65.

A VENDRE bureaux, chaises, fauteuils, tables de magasin, etc. A la même adresse. 12678

A VENDRE, à Nieuport-Bains, une belle et grande **VILLA** située place Hengriette, avec 20 mètres de front sur rue et 30 mètres de profondeur. Salon, salle à mangé, neuf chambres, écuries, remise, etc. — S'adresser à M. Jean-Baptiste Deplace, dépositaire des plans. 11523

MAISON A LOUER

rue de l'Hospice, 4. Loyer annuel 600 fr. 12601

A VENDRE en deux lots un **Terrain** propre à bâtir, d'une superficie d'environ quatre cents mètres, situé en face de la mer, sur la Plage de Mers-les-Bains (Somme), à proximité de la gare du Tréport. — S'adresser à M. MORICE, architecte à Eu, ou à M. MOLLET, notaire à Amiens.

MAISON A louer pour le 1er avril 1877, une grande maison avec jardin, située au centre de la ville avec de vastes bâtiments à usage de fabricant ou de négociant. — Ecrire au bureau du journal sous le numéro 400 pour connaître les conditions. 12266

A louer présentement un **maison** à usage de marchand d'un loyer de 5 à 600 francs, située à Roubaix, près de la rue de Tourcoing. — S'adresser chez J. Desmet, rue d'Inkermann. 12671

MAISON A LOUER

Située rue du Chemin de Fer, 93. La location est de 3,000 fr. On peut y entrer de suite. — S'adresser rue Isabeau de Roubaix, 23. 12585

VENTES DIVERSES

Etude de Me VAHÉ, notaire à Roubaix, successeur de Me COTTIGNY.

—

Commune de Wattrelos

A proximité de la Place et hameau du Plouy.

Sur les occupations de M. Emile Langie et de M. Favier-Duthoit.

Propriétés de l'hospice de Wattrelos

32 PEUPLIERS

ET 44 ORMES

A VENDRE

A crédit, moyennant caution.

—

Le mardi 26 décembre 1876, à dix heures du matin. Me VAHÉ, notaire à Roubaix, procédera publiquement sur les lieux à la vente des dits arbres.

La réunion sur l'occupation de M. Emile Langie, auprès de la Place, où la vente commencera. 12630

A VENDRE avantageusement **un matériel de tissage** mécanique à la vapeur composé de 13 métiers, 5/8 montés avec mécanique 400, 200, 100 et petites mécaniques d'armures, lisses, navettes et battant à une plusieurs navettes, ourdissoir, montoir et ustensiles divers.— S'adresser pour les conditions à M. Barot, 18, rue Guénégaud, Paris 12667

A VENDRE rue du Château, n° 41, un **CHEVAL** hors d'âge propre à toute fin et à tout service; une grande **VOITURE** et un **BREAK**. — S'adresser au concierge. 12638